

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 17/01/2025

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 17/01/2025 à 20h30.

Étaient présents : Jean-Pierre BORT, Michel PORTE, Jean-François LONGUET, Guillaume PORTE, Jean SAUVENT, Sylvie MAGOUTIER, Pierre CROISILLE, Magalie BRETTE.

Étaient absents : Serge BORDES, Baptiste BORT (pouvoir à P. Croisille), Nadine VAN (pouvoir à J-P Bort).

Secrétaire de séance : Magalie BRETTE

ORDRE DU JOUR :

- 1) Élection du secrétaire de séance (Mme Magalie Brette) et approbation du CR : conseil municipal du 22-11-2024 votée à l'unanimité.
- 2) Délibération : « Liquider, engager, mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits » votée à l'unanimité. Autrement dit, le conseil municipal valide l'autorisation de mandatement et d'engagement de dépenses nouvelles d'investissement jusqu'à 25 % du montant des sections d'investissement 2024 avant le vote des budgets 2025.
- 3) Délibération : Promotion de Madame Eliette Guillaumie, secrétaire de mairie, au grade de rédacteur territorial, exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie (dans l'attente de la création du poste de Secrétaire général de Mairie). Délibération votée à l'unanimité.
- 4) Délibération : Redevance occupation du domaine public (RODP) : Le conseil donne pouvoir à l'unanimité à M. le maire pour passer les écritures comptables afin de récupérer cette recette.
- 5) Délibération : Centre de loisirs de Treignac. M. G. Coignac, maire de Treignac, propose une convention avec les communes utilisatrices du centre de loisirs, autrement dit : une participation financière en fonction du nombre d'enfants résidents sur la commune. Le conseil municipal est à ce jour frileux de signer cette convention. Cette dernière sera discutée prochainement en réunion.
- 6) Soutien à Viam : La commune de Viam soumet à la mairie de Madranges, un projet de délibération quant à un soutien à la commune concernant un refus d'implantation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles. 8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.
- 7) Procédure loyers impayés. Le feu vert est donné au cabinet d'avocat pour procéder à la poursuite de la procédure d'expulsion.
- 8) Eurovia : Des devis quant au projet DETR 2025 ont été réalisés et validés par le conseil municipal ce jour.

9) ERDE : Le conseil municipal valide un devis de 934,80 euros pour la réfection à neuf d'un coffret électrique en mairie.

10) Couverture syndicat : Le conseil municipal valide un devis de Maison Meyrignac pour la couverture du syndicat.

11) Procédure de recensement des chemins ruraux : Comme convenu les chemins ruraux ont été recensés (merci à M. Michel Porte pour son travail minutieux et rigoureux). Le conseil municipal souhaite poursuivre la procédure. A présent, M. le maire doit désigner, par arrêté, un commissaire enquêteur ou une commission d'enquête pour mener une enquête publique.

12) Synthèse activité SDIS : 14 interventions sur la commune de Madranges sur l'année 2024.

13) Bilan des fêtes de fin d'année : Bilan très satisfaisant tant sur le plan humain que financier.

14) Point travaux en cours :

Entretien :

- Clôture assainissement de Feugeas avec M. R. Nicaud.

- Muraille mitoyenne maison Goube et Mairie.

- Installation d'une armoire à clés sécurisée à la mairie.

15) N26 : 940,65 euros sur le compte à ce jour.

16) Question diverses :

Le prochain numéro du journal de la commune s'apprête à démarrer.

Les chats demeurent un problème sur la commune.

Élections : M. Le maire rappelle que le mandat municipal s'achemine vers la fin, le conseil municipal actuel doit se projeter et réfléchir quant aux prochaines élections de mars 2026.

Agent ONF : L'agent qui jusqu'alors travaillait aux côtés de la commune s'est retiré.

La séance est levée à 22h35.